



Les correcteurs et correctrices de « C dans l'air » mis à la porte !

Depuis dix-huit ans, la société French TV assurait l'interactivité sur l'émission « C dans l'air », de Maximal Productions (groupe Mediawan), sur France 5, en tant que prestataire. Au gré des jeux de rachats et des contrats, l'interactivité est récemment passée à la moulinette de l'appel d'offres et c'est une autre société qui l'a remporté.

Résultat ? French TV, dont c'était la seule activité, a remercié ses salariés. Parmi eux, une dizaine de correcteurs et correctrices (appelés « recherchistes ») se retrouvent à la porte, sans la moindre indemnité, ayant toujours travaillé sous contrat à durée déterminée d'usage (CDDU). Certains travaillaient depuis des années et les salaires tirés de ce travail constituaient une part importante de leurs revenus. En pleine crise sanitaire, c'est un coup d'autant plus dur à encaisser et la promesse de lendemains difficiles et angoissants.

Une fois de plus, on voit combien les logiques de sous-traitance conduisent à des désastres sociaux et économiques. Des salariés déjà très précarisés par les CDDU se retrouvent à la merci du bon vouloir du donneur d'ordres et des appels d'offres...

Le SGLCE-CGT demande à Maximal Productions de faire en sorte que les correcteurs et correctrices qui travaillaient sur l'émission « C dans l'air » soient repris chez le nouveau prestataire de l'interactivité, à partir du 28 août, date à laquelle French TV doit cesser d'être le prestataire.

Paris, le 6 juillet 2021

CONTACT

Mail : correcteurscgt@yahoo.fr

Tél. : 01 43 31 53 51